



DÉCLARATION DES DSC CGT



19/01/2022

Nous profitons de ce moment pour revenir sur la réunion de DSC du 6 janvier 2022 concernant le thème de la politique salariale.

Nous comprenons qu'il faille gérer les affaires, que des efforts restent à entreprendre dans ce monde de compétition agressive, afin d'atteindre les objectifs ambitieux que se sont fixés le groupe Safran et Safran Nacelles.

Cependant, les propositions faites lors de la réunion de présentation, qui émanent de l'accord sortie de crise, ne répondent pas à l'attente du personnel et de notre organisation syndicale.

Nous trouvons cette **négociation inégale** puisque les marges de manœuvre sont très pauvres. Les Augmentations Générales (AG) conditionnent notre prix du point. Depuis plusieurs années, notre grille de salaire au sein de Safran Nacelles (SNA) a été dévaluée. Concrètement, depuis 5 ans, **-4.55%** par rapport à l'évolution du SMIC. A l'heure actuelle, le salaire d'embauche d'un salarié au **coefficient 190** à 35h/semaine est de **1540,53€** alors que le **SMIC** est à **1589.47€**...

A ce rythme, nous pouvons nous inquiéter sur les coefficients supérieurs.

En moyenne, depuis 2017, notre prix du point augmente de 0,94% alors que le SMIC est à 1,49%. Nous trouverons cohérent d'indexer à minima le prix du point aux augmentations annuelles du SMIC.

Avec une augmentation des prix à la consommation de 2,8% en 2021 et une prévision comprise entre 2,7% et 2,9% pour 2022, les salariés de SNA seront déficitaires.

Les efforts effectués durant les périodes difficiles et les efforts que vous demandez pour l'année à venir ne sont pas en adéquation avec vos propositions salariales.

Nous trouvons ces situations intolérables alors que dans le même temps, le président du GIFAS annonce vouloir convertir les jeunes à une industrie aéronautique qui est capable d'offrir des jobs sur le long terme, **bien payés** et dans de bonnes conditions

Nous avons, par ailleurs, été interpellés par votre réaction, lors de la présentation de nos propositions.

Vous nous avez caricaturé comme une organisation syndicale avec qui on ne pouvait pas discuter du fait que nous ne nous inscrivions pas dans le cadrage qui était fixé.

L'attention que vous avez portée à nos revendications s'en est trouvée ignorée. Vous vous êtes focalisé sur les propositions des autres organisations syndicales.

Même si nos propositions vous paraissent disproportionnées, nous sommes présents et prêts à en discuter !

Nous sommes dans une belle entreprise, un beau groupe, un fleuron de la technologie française, nous avons été élus par les salariés et vous devez entendre notre voix.

La morosité, les risques psychosociaux (RPS), les Risques Organisationnels et Relationnels (ROR) sont présents chez SNA... Jamais nous n'avons été autant sollicités par les salariés pour les assister dans des démarches qui étaient solutionnées en direct auparavant.

L'organisation du travail, le relationnel se dégradent au sein de SNA... Notre belle entreprise se déshumanise.

Les attentes sont fortes et vos propositions risquent de contribuer à la démotivation des équipes.

LA LÉGITIMITÉ DE LA CGT

Nous ne sommes pas à demander des éléments complètement inatteignables.

Nos réflexions sont structurées et nous sommes ouverts au débat et au dialogue sur la base de nos positions que nous sommes prêt à réviser, à condition que vous le soyez également.

Vous utilisez le terme « partenaire social », mais comment pouvez-vous nous considérer comme « PARTENAIRE » alors que nos positions ne sont pas prises en compte, ni analysées et parfois PAS MÊME DISCUTÉES.

De ce fait nous avons appelé à la mobilisation du personnel, c'est le seul moyen que nous ayons de nous faire entendre.

C'est d'ailleurs ce qui se passe actuellement dans la plupart des établissements SNA.

Cependant, la société change... vous contribuez à ce changement et sachez qu'à force de minimiser nos actions et de ne pas répondre à nos attentes et par conséquent à celles des salariés, ils finissent par s'interroger et s'organisent pour créer des rapports de force spontanés et incontrôlables.

Le risque est que vous allez vous retrouver face à des mouvements non encadrés par la CGT.

Notre vision du DIALOGUE SOCIAL est qu'il doit permettre d'apaiser les tensions sociales, d'aborder toutes les « négociations » dans un cadre de discussions apaisées, le DIALOGUE SOCIAL doit également permettre d'aboutir à des consensus ou toutes les parties s'y retrouvent.

Cependant le DIALOGUE SOCIAL ne doit pas être un « MONOLOGUE SOCIAL » qui vous permette de contenir l'action syndicale... voire de domestiquer les organisations syndicales et les salariés.

Notre organisation syndicale signe des accords Groupe et société... Lorsque nous ne signons pas, ce n'est pas sur la totalité de l'accord, mais uniquement sur certaines thématiques... Nous vous demandons de sortir du cadrage (3% maximum) des mesures salariales imposées par l'accord de sortie de crise et de mettre en place un plancher conséquent sur les AG.

Les DSC CGT